"Nouveau Réseau de Proximité" : ce n'est que le début...

Les syndicats vous alertent depuis maintenant de longs mois sur les projets visant à détruire notre statut (réforme de la fonction publique) et démanteler la DGFiP (géographie revisitée), par le biais de publications (tracts et articles), HMI, AG, appels à l'action (grève ou autre)...

N'oubliez jamais que sans le concours de **TOUS LES AGENTS**, les seuls syndicats (comprendre les seules forces militantes) ne peuvent peser aussi efficacement que si nous étions une majorité à nous lever.

Si les chiffres des mobilisations du printemps sont décevants au regard des enjeux (même s'ils ont été supérieurs à ce qu'on pouvait voir depuis quelques années), il est encore temps de se battre.

CAR IL FAUT SE BATTRE !

Pour ceux qui pensent être sauvés ("*super mon service ne déménage pas !*"), ne vous leurrez pas... Le nouveau DG, Jérôme FOURNEL (un proche du ministre DARMANIN), l'a annoncé :

Au sujet de la "géographie revisitée" il a déclaré : « ***il ne s'agit pas d'une évolution, mais d'une transformation profonde. Les cartographies présentées ne sont que le point de départ et non l'aboutissement*** ».

➢ Des fusions et déplacements de services sont encore à venir et donc une mobilité contrainte.

➢ Des externalisations de missions (parfois dans le privé) également (recouvrement, missions du cadastre, des SPF etc... tous les métiers seront impactés).

➢ La départementalisation des affectations qui sera généralisée à tout le territoire en 2020 sera une des dernières pièces du puzzle visant à supprimer les garanties de maintien à la commune lors d'une réorganisation ou suppression de poste/service.

Et que dire au passage du rallongement des délais de séjour entre 2 mutations qui n'est qu'un obstacle de plus à la mobilité choisie des agents…

Enfin, pour ceux qui se moquent d'être ballottés au gré des réformes et s'imaginent décrocher le jackpot grâce à la PRS (Prime de Restructuration de Service, quand on écoute le ministre et son « doublement de la prime de 15 000 à 30 000 € », on à l'impression que tout le monde va gagner au loto), étudiez les barèmes (ça commence à 1 250 €, on est loin des 30 000 annoncés), les conditions d'octroi et surtout ce à quoi vous obligera l'acceptation de cette prime…

Idem pour l'IDV (Indemnité de Départ Volontaire) équivalente à un mois de traitement indiciaire brut multiplié par le nombre d'années d'administration (limité à 24), soit en gros 2 ans maximum de salaire moins les primes au bout de 24 ans de boîte.

Là encore, étudiez toutes les finesses du dispositif avant de penser que vous pourrez partir vous faire bronzer la pilule à Copa Cabana en buvant des mojitos sur la plage.

En tout état de cause, n'imaginez pas que vous passerez entre les gouttes des réformes (les trombes d'eau plutôt).

HMI à Saint-Lô le mardi 9 juillet à 14h

Relevez la tête, battez-vous et surtout,
PENSEZ COLLECTIF !!!
MOBILISEZ VOUS !